

REGARD SUR L'ACTUALITE

« LE MINISTERE DES DIACRES »

Ce samedi 1^o Août avait lieu en la paroisse St Etienne de Punaauia la rencontre annuelle des diacres permanents du Diocèse de Papeete, pour célébrer la fête de St Laurent, Patron des diacres. Cette fête de St Laurent tombe le 10 de ce mois d'Août, mais pour des raisons de disponibilité, elle a été anticipée au 1^o Août. Ce fut pour la trentaine de diacres présents accompagnés de leurs épouses l'occasion de vivre un temps de réflexion sur la prière, cette dimension si essentielle dans la vie de tout baptisé qui se veut disciple de Jésus Christ, et plus encore lorsque ces baptisés ont reçu par la grâce de leur ordination un ministère de service et de charité.

Cette rencontre nous donne aussi l'occasion dans ces quelques lignes, de rappeler la place importante des diacres dans la vie de l'Eglise. Dans son instruction *“La conversion pastorale”* publiée en Juin 2020, la Congrégation pour le Clergé nous rappelle au n° 80 que *“Pour sauvegarder l'identité des diacres et en vue de la promotion de leur ministère, le Pape François a tout d'abord mis en garde contre certains risques concernant la compréhension de la nature du diaconat: « Nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs. [...] Et l'image du diacre comme une sorte d'intermédiaire entre les fidèles et les pasteurs ne va pas bien non plus. Ni à mi-chemin entre les prêtres et les laïcs, ni à mi-chemin entre les pasteurs et les fidèles... Dans le même discours, le Saint Père a ensuite offert quelques précisions par rapport au rôle spécifique des diacres à l'intérieur de la communauté ecclésiale : « Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui implique le service. [...] Ce mot est la clé pour comprendre votre charisme. Le service comme un des dons caractéristiques du peuple de Dieu. Le diacre est — pour ainsi dire — le gardien du service dans l'Église. Chaque parole doit être bien mesurée. Vous êtes les gardiens du service dans l'Église : le service de la Parole, le service de l'Autel, le service des Pauvres ».*

Le Concile Vatican II en sa constitution dogmatique *“Lumen Gentium (LG)”* au n°25 nous dit : *“Le ministère ecclésial divinement institué est exercé à différents degrés par ceux qui, depuis les temps anciens, ont été appelés évêques, prêtres et diacres”*. La doctrine Catholique, exprimée dans la liturgie, le Magistère et la pratique constante de l'Eglise reconnaissent qu'il y a deux degrés dans la participation ministérielle au sacerdoce du Christ, l'épiscopat et le presbytérat. Le diaconat a été voulu pour les aider et les servir. Pour cette raison, le terme *“Sacerdoce”* dans son usage courant s'applique aux évêques et aux prêtres, mais non aux diacres. Cependant, la doctrine catholique enseigne que les degrés de participation au sacerdoce (épiscopat et presbytérat) et le degré de service (diaconat) sont tous les trois conférés par un acte sacramentel appelé *“ordination”*. *“Que chacun honore les diacres comme Jésus Christ, les évêques comme une image du Père, et les prêtres comme le sénat de Dieu et comme l'assemblée des apôtres. Car sans eux, on ne peut pas parler de l'Eglise”* (St Ignace d'Antioche). Les diacres partagent la mission et la grâce du Christ de façon particulière (LG 29). Le sacrement de l'ordination les marque d'un caractère qui ne peut être enlevé et qui les configure au Christ qui s'est fait lui-même *“diacre”* ou serviteur de tous (Mc 10, 45; Lc 22, 27). Au nombre de leurs tâches figurent celle d'assister l'évêque et les prêtres dans la célébration des mystères divins, surtout l'Eucharistie, celle de distribuer la sainte communion, celle de bénir les mariages, de célébrer les baptêmes, celle de proclamer l'Évangile et de prêcher, de présider les funérailles et celle de se donner eux-mêmes aux différents services de la charité. (LG 29)

Mariés et exerçant une activité professionnelle, les diacres permanents doivent relever le défi de prendre soin de leur famille avec attention, d'exercer leur profession de manière irréprochable, et de mener à bien leur service dans la communauté à laquelle ils sont rattachés, en communion avec leur évêque. Très souvent, les diacres permanents de notre diocèse se voient également attribuer une responsabilité dans les communautés des îles éloignées (Tuamotu, Gambier, Australes). Ils assurent ainsi, en lien avec les prêtres en charge de ces paroisses, une part de la vie et de la communion qui doit unir ces communautés à l'ensemble du diocèse, et ils le font avec le meilleur d'eux-mêmes et avec une foi profonde. Qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution appréciable au service de notre Eglise locale. Ne les oublions pas dans nos prières !

ARCHIDIOCESE

AGENDA

Mission/Déplacement

=> Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU à Raiatea le 08 et 09 août puis à Bora Bora le 15 et 16 août
=> Père Abraham MEITAI à Makemo, Taenga et Nihiru du 02 au 16 août
=> Diacre Patrice TEROOATEA à Katiu du 05 au 12 août.

SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Paroisse Saint-André de Uturoa

Monseigneur Jean-Pierre confèrera le sacrement de la confirmation le dimanche **09 août**.

Paroisse Saint-Pierre-Célestin de Bora Bora

Monseigneur Jean-Pierre confèrera le sacrement de la confirmation le dimanche **16 août**.

CONGREGATIONS RELIGIEUSES

MONASTERE SAINTE-CLAIRE / OUTUMAORO

Fête de Sainte Claire

La solennité de notre Mère sainte Claire sera célébrée ce mardi **11 août à 18 heures** en notre Monastère par notre évêque Monseigneur Jean-Pierre Cottanceau. Vous êtes tous invités à vous unir à nous par la prière ou par votre présence en notre bien petite chapelle. Bienvenue à tous.

Vos Sœurs Clarisses

MOUVEMENTS DIOCESAINS

SERVICE DIOCESAIN DE LA CATECHESE

Rassemblement d'ouverture de l'année

Le service diocésain de la Catéchèse informe tous les catéchètes du diocèse de Papeete que le rassemblement d'ouverture de l'année de catéchèse se fera le **samedi 08 août 2020 à la paroisse de St. Joseph de Faaa à 08h00**.

La messe d'envoi des catéchistes sera présidée par notre Vicaire Général, le père Joël AUMERAN

Lors du rassemblement il est exigé que toutes les personnes participantes devront porter un masque de protection et respecter les règles de distanciation.

*Diacre Gérard PICARD-ROBSON,
Directeur du Service Diocésain de la Catéchèse*

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

*Enseignements diffusés
à 01h00-10h00-16h00-21h00*

Radio Maria no te Hau diffusera sur ses ondes les enseignements suivants :

* Lundi 10 août : « *Dieu ne te lâchera pas* » de Père Rémi SCHAPPACHER

* Mardi 11 août : « *Parler juste pour une meilleure relation* » par Bernadette LEMOINE

* Mercredi 12 août : « *Faites tout ce qu'il vous dira* » par Frère Emidio Marie

* Jeudi 13 août : « *Aussi simple qu'une rencontre* » par Timothée BERTHON

* Vendredi 14 août : « *Marie Sauvée comme nous* » par Pascal MAILLARD

NB : les enseignements sont susceptibles d'être modifiés.

